



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale des Activités Fiduciaires
Direction du Centre de Traitement Fiduciaire

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° AO/Z04/CTF/04/2026

SÉLECTION D'UN PRESTATAIRE DANS LE CADRE DE LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE DIVERS ÉQUIPEMENTS : DEUX (2) MOTEURS POUR LA GRILLE COULISSANTE DU STV ET LE PORTAIL DU SAUT DE LOUP, DEUX (2) MOTEURS POUR LES PORTES COULISSANTES DU HALL ET DU RESTAURANT, TROIS (3) SERRURES ANTI-PANIKES, UNE (1) COMMANDE DE DÉSENFUMAGE PNEUMATIQUE AU CO2 COMPACT POUR LE SKYDOME ET UNE (1) SERRURE SPÉCIALE DE LA PORTE BLINDÉE DU LOCAL POLICE DU CENTRE DE TRAITEMENT FIDUCIAIRE.

AOÛT 2026

PREMIERE PARTIE: DISPOSITIONS GÉNÉRALES

I.1 - Introduction

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'Emission commun aux huit (8) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) que sont le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Elle dispose dans la ville de Yamoussoukro d'une structure spécialisée dénommée Centre de Traitement Fiduciaire (CTF), située au quartier administratif, non loin du village KPANGBASSOU.

Dans le cadre la rénovation de ses installations, le CTF prévoit l'acquisition et l'installation de quatre (4) moteurs de portes coulissantes et portails, trois serrures anti-paniques, une commande de désenfumage pneumatique au CO2 compact et une serrure spéciale pour une porte.

I.2 - Objet

Le présent cahier des charges a pour objet de préciser les travaux à réaliser dans le cadre de la fourniture et l'installation de divers éléments : deux moteurs pour la grille coulissante du STV et le portail du saut de loup, deux moteurs pour les portes coulissantes du hall et du restaurant, trois serrures anti-paniques, une commande de désenfumage pneumatique au CO2 compact pour le skydome EST et une serrure spéciale de porte du local police.

I.3 - Allotissement

La consultation de prix comporte trois (3) lots distincts :

Lot 1 : la fourniture et l'installation de quatre moteurs pour la grille coulissante du STV et le portail du saut de loup et pour les portes coulissantes du hall et du restaurant ;

Lot 2 : la fourniture et l'installation de trois serrures anti-paniques et une serrure spéciale pour la porte du local police ;

Lot 3 : la fourniture et l'installation d'une commande de désenfumage pneumatique au CO2 pour le skydome EST.

Le soumissionnaire est libre de postuler au lot de son choix ou à l'ensemble des lots.

I.4 - Conditions générales de participation

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises spécialisées dans la fourniture et l'installation de ce type de matériel. Les candidats devront fournir tous documents que la Banque viendrait à exiger avant l'attribution du marché.

Tout candidat en situation de conflit d'intérêt devra en informer la Banque dans sa lettre de soumission, en précisant les termes dudit conflit d'intérêt.

I.5 - Conformité

Toute offre qui ne répondrait pas explicitement aux exigences du cahier des charges sera rejetée pour non-conformité. Aucune réclamation ne pourra être faite à la BCEAO quant à la justification de ses choix lors de l'attribution des marchés.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre et d'annuler l'appel d'offres pour divers motifs, à tout moment, avant la signature du contrat.

I.6 - Période de validité des offres

La validité des offres devra être de six (06) mois au moins à compter de la date de dépôt.

I.7 - Langue de soumission

L'offre ainsi que toutes les correspondances et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, seront rédigés en langue française.

I.8 - Frais de soumission

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son

offre et la Banque Centrale n'est en aucun cas responsable de ces frais, ni tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

I.9 - Monnaie de soumission et de paiement

La monnaie utilisée est le Franc CFA. Toutefois, les soumissions valorisées en Euros sont acceptées pour les fournisseurs établis hors de la zone UMOA. Cependant, pour des besoins de comparaison, toutes les offres seront converties en Franc CFA.

I.10 - Prix de l'offre

Les prix doivent être établis suivant le cadre de devis joint. Toutes les rubriques doivent être remplies de manière à fournir les renseignements demandés. Ils doivent être en hors taxes et hors douane et comprendre tous les frais exposés, depuis l'expédition jusqu'à leur livraison et installation au CTF (transport, assurance, transit départ et arrivée, dépotage, déchargement et installation).

Les prix indiqués par le soumissionnaire seront fermes durant l'exécution du marché, c'est-à-dire non révisables.

Avant l'attribution du marché, le CTF se réserve le droit de procéder à une vérification du caractère raisonnable des prix proposés dans le cadre de la présente procédure. Une conclusion négative (des prix déraisonnablement élevés ou anormalement bas) pourrait constituer un motif de rejet de la proposition, à la discrétion du CTF.

I.11 - Régime fiscal

En vertu des dispositions de l'article 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), en date du 20 janvier 2007, l'article 7 des Statuts de la BCEAO, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre du présent marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les États membres de l'UMOA. A cet égard, les formalités d'obtention du titre d'exonération des droits de douane seront accomplies par la Banque Centrale, à la réception de la facture pro forma.

I.12 - Présentation des offres

Les offres devront comprendre les trois (3) parties distinctes ci-après :

- une lettre de soumission dûment signée par le soumissionnaire ;
- une offre technique ;
- une offre financière.

I.12.1- La lettre de soumission

Le soumissionnaire devra produire une lettre de soumission selon le modèle joint en **annexe 1**, précisant tous les éléments de son offre.

Cette lettre devra être dûment signée par le soumissionnaire.

I.12.2 - Offre technique

L'offre technique devra comprendre:

1) Présentation du fournisseur

Le fournisseur devra fournir les informations ci-après:

- présentation générale succincte ;
- les références techniques similaires (3 références au moins) ;
- une copie du registre de commerce ou son équivalent ;
- une copie de l'attestation de non-faillite datant de moins de six (6) mois à la date du dépôt des offres ;
- une copie de l'attestation de régularité fiscale.

Par ailleurs, le soumissionnaire devra communiquer des références bancaires conformes aux

normes de codification bancaire internationales.

2) Contenu de la soumission

Le contenu de la soumission technique devra être présenté conformément aux dispositions ci-après :

- la description détaillée des équipements proposés ;
- la présentation générale des caractéristiques et spécifications techniques des équipements proposés ;
- les images indiquant le type d'équipements proposés ainsi que les normes et textes réglementaires auxquels ils sont soumis ;
- la formulation d'avis et remarques ;
- la production d'une attestation de garantie fournisseur de représentation agréée ;
- la production d'attestation de bonne fin d'exécution de marchés similaires ;
- la communication de toute autre information technique jugée utile.

I.12.3. Offre financière

L'offre financière devra être établie en hors taxes et hors douane. Les prix indiqués par le soumissionnaire seront fermes, non révisables et comprendront:

- un devis détaillé de l'offre pour chaque article ;
- le coût annuel des services d'assistance, de maintenance ;
- les quantités ;
- les prix unitaires ;
- le coût total ;
- le taux de remise ;
- le total net.

Les prix prévus comprennent l'ensemble des dépenses, fournitures et livraison, y compris toutes les sujétions particulières découlant de la nature et du type d'articles, du lieu de livraison et des circonstances locales telles que:

- les frais de livraison ;
- tous frais nécessaires non explicitement cités.

L'utilisation éventuelle de moyens de livraison exceptionnels, même avec l'accord du CTF, ne saurait ouvrir au fournisseur un droit quelconque à supplément ou indemnité.

Les offres devront faire ressortir le coût hors taxes et hors droits de douane (HT-HDD) de l'ensemble des articles.

I.13 - Lettre type de soumission

Les soumissionnaires devront produire une lettre de soumission précisant tous les éléments de leurs offres qui les engageront contractuellement. Cette lettre devra donc être signée par un responsable de l'entreprise soumissionnaire.

I.14 - Date et lieu de dépôt des offres

Les offres devront être déposées au Centre de Traitement Fiduciaire de la BCEAO sis Zone Administrative, TF n° 18 695 des Lacs, BP 445 – Yamoussoukro, Tél : (+225) 27 30 61 82 00 ou par courrier électronique à l'adresse courrier.offres-ctf@bceao.int, le lundi 24 août 2026, à 15 heures TU au plus tard, délai de rigueur.

Les offres envoyées par courrier électronique doivent, sous peine de nullité, être obligatoirement protégées par un mot de passe robuste, qui sera communiqué, par le même canal, le mardi 25 août 2026 à partir de 12 heures au plus tard.

I.1- Documents administratifs à fournir

Les soumissionnaires devront fournir dans leurs propositions copie des documents attestant du statut juridique, du numéro d'immatriculation de la société ainsi que les références bancaires conformément au schéma ci-après :

- Code Banque
- Code guichet
- N° du compte
- Clé RIB
- IBAN

Ils devront en outre communiquer les noms et prénoms du mandataire légal ainsi que la fonction occupée dans la société.

I.16 - Ouverture de plis et évaluation des offres

Une Commission procédera à l'ouverture des plis, à la vérification de la conformité, à l'évaluation et au classement des offres reçues. Il n'est pas exigé de garantie de soumission. Toutefois, les pièces administratives et financières attestant de la régularité de l'entreprise soumissionnaire ainsi que de sa capacité financière sont exigées. L'évaluation des offres des soumissionnaires reposera sur les critères suivants :

- le respect des caractéristiques définies ;
- la qualité et l'originalité du matériel ;
- le coût total proposé ;
- la durée de validité des offres ;
- la période de garantie ;
- le délai proposé pour la livraison des articles.

Pour l'évaluation des offres, le CTF prendra en compte les ajustements apportés au prix, le cas échéant, pour rectifier les erreurs arithmétiques. S'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.

L'évaluation des offres se fera sur la base de leur conformité aux spécifications techniques du présent dossier d'appel d'offres d'une part, et, d'autre part, de l'analyse et la comparaison des prix proposés, qui s'effectuent au regard des critères économiques et financiers.

Elle se fera en intégrant les coûts TCO "Total Cost of Ownership ou Coût Total de possession". Sur cette base, pour chaque offre jugée conforme, il sera procédé à la détermination du Coût de Cycle de Vie (CCV) en tenant compte des coûts directs et indirects qui interviennent dans le cycle de vie de l'acquisition.

A l'issue du dépouillement, le marché peut faire l'objet de négociations commerciales avec le soumissionnaire pressenti.

Le montant de l'offre du soumissionnaire doit correspondre à 100% des livrables requis pour le marché. Les quantités peuvent faire l'objet d'une augmentation ou d'une diminution à hauteur de 30%, à la discrétion de la Banque Centrale.

I.17- Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été évaluée économiquement la plus avantageuse. Il s'agit de l'offre dont le CCV a été jugé le plus bas et non nécessairement celle dont le montant initial se révèle le plus faible.

Le CTF se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute proposition, et d'annuler la procédure de consultation en rejetant toutes les propositions, à tout moment, avant la signature du contrat.

Le CTF n'achète que les fournitures et équipements à l'état neuf. Par conséquent, il se réserve le droit de demander au soumissionnaire retenu de justifier l'état des matériels livrés et prouver l'origine des équipements

I.18- Publication des résultats

Les résultats de l'appel d'offres seront publiés sur le site internet de la BCEAO. A cet égard, tout candidat peut formuler un recours gracieux par écrit, adressé au Directeur du CTF dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés, à compter de la publication des résultats. Le recours ne peut porter que sur l'attribution du marché. Le délai de réponse de la BCEAO est de dix (10) jours maximum. Passé ce délai et sans une réponse de la BCEAO, le recours doit être considéré

comme rejeté.

I.19- Vérification de la qualification des candidats

Le CTF se réserve le droit de vérifier les capacités techniques et financières du fournisseur retenu à exécuter le marché de façon satisfaisante.

Cette vérification tiendra compte, notamment, de la capacité et de la solvabilité financières du soumissionnaire. Elle pourrait se fonder sur l'examen des preuves de qualification que le CTF jugera nécessaires.

Le cas échéant, son offre sera rejetée et le CTF examinera la seconde offre de classement puis procédera à la même détermination de la capacité de ce soumissionnaire à exécuter le marché de façon satisfaisante.

I.20- Notification

Le marché sera notifié au soumissionnaire retenu et un contrat de marché pourrait lui être soumis pour signature. La date de signature du contrat par les deux parties constituera le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

I.21 - Lieu de livraison

Les travaux seront effectués au Centre de Traitement Fiduciaire à Yamoussoukro, aux risques et à la charge du soumissionnaire, qui est tenu de conditionner le matériel de manière à éviter les dommages durant le transport.

I.22 - Délai de livraison

Le délai de livraison doit être indiqué dans la soumission et commencera à courir à compter de la date de signature du marché.

I.23 - Réception

La réception sera effectuée en trois temps selon la procédure ci-après :

- Une réception physique du matériel ;
- Une réception provisoire constatant la conformité aux caractéristiques dès la réalisation des travaux ;
- Une réception définitive a lieu douze (12) mois à compter de la date de la réception provisoire et après la constatation du bon fonctionnement des installations. La réception définitive interviendra à la demande du fournisseur. Chaque réception fera l'objet d'un procès-verbal signé par les deux Parties.

I.24 - Garantie

Les articles devront être livrés neufs. Ils devront être couverts par une garantie constructeur d'une durée d'un (1) an, pièces et main-d'œuvre dans les locaux du CTF.

Pendant la durée de garantie, les interventions se feront dans les locaux du CTF à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire.

Toutefois, en cas de nécessité, le retour du matériel en atelier pourrait être une option. Les frais y relatifs seront à la charge du titulaire du marché.

La date de prise d'effet de la garantie ne devra pas être antérieure à la date de livraison figurant sur le bordereau de livraison.

I.25 - Modalités de règlement

Le montant total du marché est réglé par virement bancaire après livraison totale et installation des articles, attestée par un test de bon fonctionnement assorti d'un procès verbal signé par les deux parties et sur présentation de la facture, accompagnée des pièces justificatives (bon de commande et bordereau de livraison).

I.26 - Litiges et contestations

I.26.1 Tout litige sera réglé à l'amiable. A défaut de règlement à l'amiable, tout différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) et tranché par un (1) arbitre *ad hoc* désigné par la CCJA.

I.26.2 L'arbitrage se déroulera en langue française à Abidjan en Côte d'Ivoire, et selon le droit ivoirien.

I.26.3 Les frais de l'arbitrage seront à la charge de la partie succombante.

I.27- Informations complémentaires

Pour toute demande d'éclaircissement, les soumissionnaires pourront prendre attache par courriel au moins dix (10) jours avant la date limite de remise des offres à l'adresse :

courrier.offres-ctf@bceao.int

DEUXIÈME PARTIE: SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

II. DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Le présent document a pour objet notamment de décrire les travaux à réaliser dans le cadre de la fourniture et l'installation de divers articles : deux moteurs pour la grille coulissante du STV et le portail du saut de loup, deux moteurs pour les portes coulissantes du hall et du restaurant, trois serrures anti-paniques, une commande de désenfumage pneumatique au CO2 compact pour le skydome EST et une serrure spéciale de la porte du local police du Centre de Traitement Fiduciaire à Yamoussoukro.

II. 1 - Description des travaux

II.1.1 - Installation et organisation du chantier

L'entreprise devra prendre en charge toutes les dépenses relatives à l'installation de son chantier. Par ailleurs, elle devra exécuter les travaux selon les horaires officiels de travail ou des horaires à aménager avec le Service des Moyens Généraux. Enfin, elle devra toujours maintenir l'environnement immédiat propre, débarrassé de tous gravats, matériels et matériaux non nécessaires ou non utilisables immédiatement.

II.1.2 - Travaux à réaliser

Les travaux à réaliser se résument comme suits :

- la fourniture du matériel : deux moteurs pour la grille coulissante du STV et le portail du saut de loup, deux moteurs pour les portes coulissantes du hall et du restaurant, trois serrures anti-paniques, une commande de désenfumage pneumatique au CO2 compact pour le skydome EST et une serrure spéciale pour la porte du local police ;
- la pose de deux moteurs au niveau de la grille coulissante du STV et du portail du saut de loup, et deux autres pour les portes coulissantes du restaurant et du hall ;
- la pose de trois serrures anti-paniques sur des portes en bois et le remplacement d'une serrure spéciale pour la porte du local police ;
- la pose d'une commande pneumatique au niveau du skydome EST ;
- la production de toute la documentation nécessaire (notice de recommandation d'installation, de mise en service et d'entretien en français).

Remarque générale

Les notices techniques des produits proposés seront impérativement jointes aux soumissions. Toute soumission ne respectant pas cette exigence ne sera pas prise en considération.

En outre, l'adjudicataire devra effectuer les prestations en présence de notre prestataire en charge de la maintenance des portes motorisées et de la menuiserie bois et du skydome.

II.2 - Specifications techniques

Le soumissionnaire devra remettre les installations en parfait état d'ordre de fonctionnement et répondant intégralement aux impératifs d'exploitation de l'Institution. En conséquence, il ne pourra sous aucun prétexte faire ultérieurement état d'omission ou de mauvaise interprétation des documents qui lui seront remis pour se dispenser de fournir ou d'effectuer une partie des travaux dont l'absence mettrait en cause le fonctionnement de l'installation dans son intégralité.

Le soumissionnaire devra compléter et préciser, dans une note séparée jointe à son offre, les détails des spécifications techniques du matériel qu'il se propose de fournir.

Il comprendra dans son offre, sans dérogation possible à cette clause, tous les matériels complémentaires à ceux spécifiés au projet, dont l'installation serait indispensable à l'exécution du programme des travaux. Le fait pour le soumissionnaire de respecter les clauses de spécifications des pièces écrites du dossier de consultation ne saurait en aucun cas le soustraire à sa pleine et entière responsabilité d'Entrepreneur.

Caractéristiques techniques du matériel :

- **Moteur**

Type : moteur pour porte coulissant

Marque souhaitée : Nice

Mode d'utilisation : usage intensif, collectif et industriel

Tension du moteur : 220V

Puissance du moteur : 700 W

Longueur maximale de la porte motorisée : 20 m

Poids maximale de la porte motorisée : 2500 kg

Indice de protection du moteur : 44

Image à titre indicatif



- **Serrure anti-panique**

Marque : Vachette

Être ergonomique et s'intégrer facilement aux portes en bois muni d'une barre de poussée

Longueur maximale de la barre de poussée : 80 cm environ

Muni de gâche

Image à titre indicatif

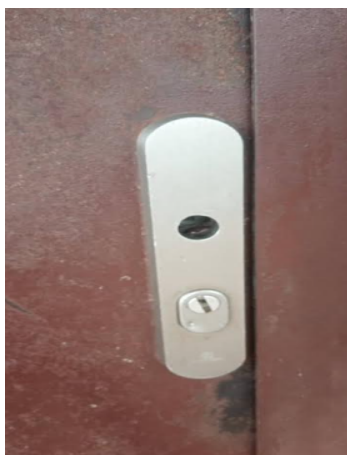


- **Serrure spéciale pour porte en fer**

Marque : BRICARD ou similaire

Être ergonomique et s'intégrer facilement aux portes en fer

Image à titre indicatif



- **Moteur pour une porte en vitre coulissante**

Marque : UNKERMOTOREN ou similaire

Type : GR 63X55 ou similaire

Tension : 30V

Courant nominal : environ 4A

Utilisé pour les mécanismes d'ouverture des portes coulissantes automatisées

Image à titre indicatif



Commande de désenfumage pneumatique au CO2 COMPACT

Référence : S17 NF

Hauteur du coffret : 237 mm

Largeur : 63 mm

Muni d'un emplacement pour les bouteilles CO2

Indice de protection : IP42

Pression d'utilisation maximum : 60 bar

Pression de service : 5 à 28 bar

Pression d'épreuve : 90 bar

Organe de sécurité : percuteur avec bouton poussoir

Energie : CO2, gaz inerte

Température d'utilisation (°C) : -20 à +50°

Image à titre indicatif



II.3 - Assistance technique

Il convient d'indiquer que le matériel et tous les accessoires fournis doivent être entièrement garantis pour une période d'au moins un (1) an à compter de la date effective de mise en service constatée par procès-verbal de réception provisoire. Durant cette période, la fourniture de toute pièce, son remplacement ou toute réparation seront entièrement à la charge du fournisseur.

ANNEXE I : Formulaire de lettre de soumission

(indiquer le lieu et la date)

A l' attention de :

**A MONSIEUR LE DIRECTEUR DU CENTRE DE TRAITEMENT FIDUCIAIRE
BP 445 YAMOOUSSOUKRO**

Objet : Sélection d'un fournisseur pour l'acquisition, la livraison et l'installation de deux moteurs pour la grille coulissante du STV et le portail du saut de loup, deux moteurs pour les portes coulissantes du hall et du restaurant, trois serrures anti-paniques, une commande de désenfumage pneumatique au C02 compact pour le skydome EST et une serrure spéciale de porte du local police au CTF à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire.

Nous, soussignés (Nom et Prénoms), soumettons par la présente, une offre de prix pour l'acquisition, la livraison et l'installation de deux moteurs pour les portes coulissantes du hall et du restaurant, trois serrures anti-paniques, une commande de désenfumage pneumatique au C02 compact pour le skydome EST et une serrure spéciale de porte du local police pour un montant de.....FCFA HT/HD

La durée de validité de notre soumission est de six (6) mois au moins pour compter du (indiquer la date limite de dépôt des offres).

Nous déclarons, par la présente, que toutes les informations et affirmations faites ci-dessous dans le cadre de cet appel d'offres sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification:

1. Nous avons lu et compris les dispositions du présent dossier d'appel d'offres, et nous acceptons d'être liés par celles-ci.
2. Nous proposons de réaliser l'objet de cet appel d'offres dans les taux et prix indiqués dans l'offre financière incluse dans notre soumission.
3. Comme prévoit le dossier d'appel d'offres, les prix mentionnés resteront fermes pendant la durée du contrat.
4. Nous n'avons aucun conflit d'intérêts pouvant remettre en cause notre participation au processus d'acquisition et à l'attribution du contrat.
5. Nous n'avons pas été déclarées inéligibles par la Banque. Nous prenons l'engagement de respecter scrupuleusement les lois en vigueur dans notre pays d'enregistrement et le pays dans lequel le contrat est exécuté.

Nous comprenons que vous n'êtes nullement tenus à l'obligation d'accepter la proposition la moins disante, ni l'une quelconque des propositions que vous recevez.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant d'éventuelles négociations du marché, nous nous engageons, si elle est retenue, à commencer la prestation au plus tard à la date convenue lors des négociations.

Nous confirmons que le soussigné est autorisé à engager le (s) soumissionnaire (s) à respecter les obligations contenues dans le dossier d'appel d'offres et le contrat.

Signature du représentant habilité:

Nom et titre du signataire:

Nom de l'Entreprise/Prestataire:

ANNEXE II : cadre de devis quantitatif et estimatif

Le fournisseur devra présenter son offre de prix suivant le cadre ci-après qui pourra être éventuellement complété par lui (détails des équipements des coffrets).

Items	Désignation	Quantité	Prix unitaire FCFA HT	Prix total FCFA HT
LOT : 1				
1	Fourniture de deux moteurs de marque NICE pour la grille du STV et le portail du saut de loup	2		
2	Fourniture de deux moteurs de marque UNKERMOTOREN ou similaire pour des portes coulissantes automatisées du restaurant et du hall	2		
3	Main d'œuvre d'installation y compris toutes sujétions			
4	Montant total HT/HD (FCFA)			
5	Montant total TTC (FCFA)			
LOT 2				
1	Fourniture de trois serrures anti-paniques de marque VACHETTE	3		
2	Fourniture d'une serrure spéciale de marque BRICARD ou similaire pour la porte du local police	1		
3	Main d'œuvre d'installation y compris toutes sujétions			
4	Montant total HT/HD (FCFA)			
5	Montant total TTC (FCFA)			
LOT 3				
1	Fourniture d'une commande de désenfumage pneumatique au CO2 compact muni de quatre bouteilles de CO2 pour le skydome EST	1		
2	Main d'œuvre d'installation y compris toutes sujétions			
3	Montant total HT/HD (FCFA)			
4	Montant total TTC (FCFA)			